



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/40/515  
S/17369  
29 juillet 1985

ORIGINAL : FRANCAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarantième session  
Point 35 de l'ordre du jour provisoire\*  
POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT  
SUD-AFRICAIN

CONSEIL DE SECURITE  
Quarantième année

Lettre datée du 29 juillet 1985, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour votre information, le texte de la déclaration en date du 25 juillet 1985 du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique condamnant l'instauration de l'état d'urgence en Afrique du Sud par les autorités racistes de Pretoria (voir annexe).

Je vous prie de bien vouloir faire circuler le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 35 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du  
Kampuchea Démocratique,

(Signé) THIOUNN Prasith

\* A/40/150.

ANNEXE

Déclaration en date du 25 juillet 1985 du porte-parole du  
Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de  
coalition du Kampuchea démocratique

Le peuple du Kampuchea et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique sont profondément indignés par les meurtres, arrestations et détention massives commis par les autorités racistes de Pretoria après l'instauration de l'état d'urgence dans 36 districts de l'Afrique du Sud.

Ils condamnent avec la dernière rigueur l'instauration de cet état d'urgence et exigent sa levée immédiate et inconditionnelle. Ils réprouvent les politiques et pratiques criminelles du régime raciste de Pretoria qui dénie le droit de l'homme le plus élémentaire à la population majoritaire noire. Ils demandent que les autorités de l'Afrique du Sud libèrent sans délai tous les prisonniers et détenus politiques et mettent fin à leur système inhumain d'apartheid.

Le peuple du Kampuchea et le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique tiennent à rendre un profond hommage aux innombrables patriotes sud-africains, victimes de la politique raciste des autorités de Pretoria, et à exprimer de nouveau leur ferme soutien et leur fraternelle solidarité avec la juste lutte du peuple sud-africain pour la réalisation de leurs droits légitimes et fondamentaux de vivre dans une société libre, non-raciale et démocratique où la dignité humaine est respectée sans distinction de couleur de la peau.

Le Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique saisit cette occasion pour exprimer son soutien sans réserve à l'appel lancé le 24 juillet 1985 par le Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, S. Exc. M. Ahou Diouf, Président de la République du Sénégal.

-----